

## Compte- rendu du Conseil d'administration

mercredi 13 décembre 2017 à 20h30  
au domicile de Morgane Rossetto

**Présents :** Françoise Roussi, Sarah Cainaud, Jocelyne Van Binneveld, Patrick Lespagnol, Sylvain Cairola, Eric Lavorel, Eric-Olivier Lochard, Ginette Pariselle, Anne-Marie Jandaud et Morgane Rossetto.

**Excusés :** Edwige Baeyaert et Florence Colette.

### 1. Désignation d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire de séance.

Président : Patrick Lespagnol. Secrétaire : Morgane Rossetto

### 2. Retour du marché de Noël de Château Chervix du 9 et 10 décembre 2017.

Le Panier de Germaine représenté par Françoise et Morgane a partagé un stand avec l'Association partenaire « Le Chemin Limousin » (Lou Pélou) durant le marché de Noël de Château Chervix le 9 et 10 décembre 2017. Le but étant de présenter les produits des différents producteurs du Panier et des artisans et producteurs du « Chemin Limousin » afin de démontrer aux personnes intéressées que nous pouvons trouver un maximum de produits pour Noël ou pour la vie courante en local et tout près de chez nous.

Il a été expliqué que l'organisation de ce marché de Noël a demandé énormément de travail pour récupérer les produits, les installer et convaincre certains producteurs hésitants à laisser leurs produits en dépôt vente. Néanmoins le samedi a très bien fonctionné, beaucoup de gens ont trouvé le stand très beau, se sont arrêtés pour le regarder mais aussi pour acheter quelques produits malgré le froid. Malheureusement le dimanche étant beaucoup moins favorable au niveau du temps, le marché de Noël a été annulé pour cause de pluie et de rafales de vent. Il y a eu donc quelques points négatifs en raison de ce triste temps, entre le samedi soir et le dimanche matin, certaines créations d'un artisan du « Chemin Limousin » ont été cassées et les étiquettes de certains produits de nos producteurs ont été abimées à cause de l'humidité. Morgane et Françoise ont donc passé leur dimanche à sécher et à remettre en ordre les produits mouillés ou abimés afin de pouvoir les présenter à la vente aux adhérents du Panier de Germaine lors de deux permanences supplémentaires les lundi et mardi 11 et 12 décembre 2017 dans la maison mise à disposition par une amie (le local actuel étant trop petit et humide). Afin de dédommager l'artisan pour ses poteries cassées, nous avons décidé de lui rembourser l'intégralité de la casse et pour remercier l'amie de Françoise pour nous avoir mis à disposition sa maison pour les permanences « Marché de Noël », nous avons décidé de lui faire un panier de plusieurs produits pour 30,00 € financé par le Panier de Germaine.

Malgré quelques points négatifs, le marché de Noël a très bien fonctionné car il dégage une recette de 1 500,00 € environ et prouve donc bien que le dépôt vente de produits peut très bien fonctionner.

Cependant il a été évoqué que l'an prochain, ce serait bien que la Communauté des Communes mette à disposition des artisans et commerçants, un gymnase ou une grande salle pour organiser un seul marché de Noël commun à toutes les communes avoisinantes, pour éviter les soucis de maintenance en cas de mauvais temps. Nous l'évoquerons éventuellement aux municipalités ou à l'Association des artisans et commerçants.

### 3. Projet SCIC de la mairie de Vicq sur Breuilh.

Sylvain, Françoise et Morgane se sont rendus à la réunion organisée par la Mairie de Vicq sur Breuilh le 27 novembre 2017 concernant la reprise du Petit Breuilh. En effet la municipalité de Vicq souhaite relancer l'actuel Petit Breuilh afin qu'il soit un lieu plus convivial. Ils souhaitent donc créer une SCIC qui serait donc une Société

Coopérative d'Intérêts Collectifs à des fins commerciales. Cette SCIC serait financée par trois catégories d'actionnaires minimum dont par exemple :

- Une pour la municipalité
- Une pour les salariés
- Une pour les partenaires (Panier de Germaine)
- Une pour les producteurs
- Une pour les consommateurs

Le nombre de catégories peut aller jusqu'à 10 maximum. La municipalité nous a sollicités pour participer à cette création pour éventuellement faire une deuxième permanence à Vicq et participer à la reprise de cet endroit pour le rendre plus vivant. Le Panier de Germaine pourrait donc faire partie de la catégorie « Partenaires » avec une seule personne donc une seule voix pour voter à chaque conseil d'actionnaires. Dans ce cas le Panier devra juste donner un capital minimum défini lors d'une prochaine réunion en cas d'accord.

Ce lieu est plus agréable, chauffé et plus souvent ouvert que notre local mais nous ne permet pas d'installer toutes les permanences et de nous y installer complètement. Le manque de place ne nous le permettant pas. Cependant nous avons évoqué le fait que ce serait un lieu dans lequel pourrait se dérouler une deuxième permanence (en plus de celle de Magnac Bourg du mardi soir), ce qui permettrait éventuellement de toucher une population plus large (notamment les personnes résidant à Pierre Buffière), de donner une vitrine du bio, de solliciter d'autres producteurs et de s'ouvrir à d'autres associations.

Sylvain prendra donc rendez-vous avant le 15 janvier 2018 avec la mairie de Vicq et trois ou quatre membres du CA pour visiter plus en détail le local du Petit Breuilh et pour évoquer les modalités et organisation de notre éventuel partenariat

### 4. Financement d'un nouveau local par la NEF

Morgane a contacté la conseillère bancaire de la NEF pour s'informer sur les financements que la NEF peut proposer aux associations et notamment pour l'achat ou la construction d'un nouveau local. La conseillère a précisé qu'ils seraient prêts à nous financer un tel projet sur 15 ans maximum et qu'il fallait remplir un certain nombre de documents pour déposer un dossier tels que :

- Un plan de financement de l'opération
- Les derniers bilans et comptes de résultats détaillés
- Un plan de trésorerie sur 12 mois
- Un prévisionnel d'activité sur 3 ans
- Le descriptif du local, son prix et une évaluation des éventuels travaux d'aménagement.

N'ayant aucun local en vue pour le moment nous laissons cette information en suspens.

## **5. Organisation de l'AG**

Il a été évoqué le fait que les Associations partenaires « Le Champ des arts » et le « Chemin Limousin » avaient choisi la même date pour le déroulement de leurs AG respectives. Nos adhérents pour la plupart étant également adhérents à ces deux autres associations nous décidons donc de choisir une autre date et un autre lieu. Notre AG se déroulera donc le 10 février 2018 à 15h à la Chapelle chez Patrick Lespagnol. Eric-Olivier se chargera donc d'annuler la réservation de la salle de Magnac Bourg.

Au niveau de l'organisation nous avons décidé que :

- nous inviterons toutes les municipalités de la Com Com et tous les producteurs du Panier ;
- le rapport moral sera présenté par Sylvain ;
- le rapport d'activité sera présenté par Edwige avec l'intervention de Patrick pour ce qui est des activités de la Commission Perspective telle que la restauration collective, la recherche d'un nouveau local et l'intervention éventuelle de certains coordinateurs produits. Nous évoquerons également dans ce rapport la proposition de Petit Breuilh et Le Projet Associatif pour la production du café au Pérou ;
- le rapport financier présenté par les trésoriers ;
- les perspectives 2018 : Les trésoriers présenteront ensuite un budget prévisionnel dans la perspective de louer un nouveau local et d'embaucher un ou une salarié(e) à temps partiel. Ce projet fera l'objet d'une note qui sera envoyée à tous les adhérents avant l'Assemblée Générale. Ce budget permettra de mettre en lumière un certain nombre d'évolutions possibles et nécessaires : augmentation de la cotisation annuelle, augmentation de la marge, mise en place de deux permanences et mise en place d'un dépôt vente et bar associatif. Ensuite place à la discussion ;
- nous laisserons ensuite la parole aux élus des municipalités invitées ;
- puis nous laisserons la parole à certains producteurs (15 à 20 min de parole/chacun), Patrick se chargera d'occuper le rôle de maître du temps pour répartir le temps de parole de chacun. Sarah se charge de contacter tous les producteurs à ce sujet comme l'an dernier ;

Pour ce qui est du buffet proposé après l'AG, nous solliciterons Séverine Hostein et le Fournil du Petit Gueulard pour les gourmandises culinaires et pour les boissons le cidre proposé par Sylvain, les nectars de Céline Leysenne et la bière de la Vézère.

## **6. Projet associatif pour le café.**

Un projet associatif a été commencé pour l'aide à la production du café au Pérou, Solidaire a fait un prêt pour réajuster les dépenses et pour favoriser les profits pour les producteurs péruviens. Etant des consommateurs de ce café péruvien, nous avons évoqué le rôle à jouer du Panier de Germaine dans ce projet. Le Panier serait représenté par Maxime Menu si nous nous engageons en tant que Panier de Germaine. Mais étant donné que le Panier a pour but principal d'aider les producteurs locaux, la création d'une autre association pourrait être une autre solution. Sylvain et Patrick vont se renseigner sur les modalités et le rôle du Panier dans cette participation.

## **7. Questions diverses.**

Coordination des légumes : Sarah nous a présenté les problèmes qu'elle rencontrait dans la coordination des légumes et notamment de l'absence de très nombreux légumes d'hiver (carottes, navets, betteraves,

céleris ...). L'Arche de Gaïa étant notre producteur principal, Sarah a pris contact avec Christophe en octobre pour connaître l'arrivée des légumes d'hiver, la réponse n'a pas été très précise, mais les légumes devaient donc arriver prochainement, or à l'heure actuelle l'Arche de Gaïa ne propose quasiment aucun légume d'hiver à part les poireaux et les choux verts. Sarah a donc contacté Le GAEC de la Tournerie et Anne de Terre Ferme pour qu'ils puissent nous dépanner, seulement ces derniers n'étant pas considérés comme nos producteurs de légumes principaux s'étaient déjà engagés avec d'autres points de vente et ne pouvaient donc pas nous fournir cette année.

Après de nombreuses discussions nous avons décidé que Sarah et Patrick se rendront prochainement chez Christophe Dion pour discuter de l'évolution du partenariat et trouver un fonctionnement qui serait plus en adéquation avec les besoins des adhérents du Panier, sa seule production ne suffisant pas en terme de diversité. L'idée serait de pouvoir fournir le Panier de Germaine de manière régulière et avec une plus grande diversité de légumes sur toute l'année.

La séance est levée à 23h45